

2014/6286 - LYON 9E - ACQUISITION DE VOLUMES APPARTENANT AU DEPARTEMENT DU RHONE SUR L'ÎLOT 17 DU SITE DE LA DUCHERE PLACE ABBE PIERRE – N° EI 09327 – NUMEROS INVENTAIRE 09327 V 002 – 09327 V 003 – 09327 V 004 – 09327 V 005 – 09327 V 006 – 09327 V 007 – 09327 V 008 - AUTORISATION DE L'ACQUISITION ET AFFECTATION D'UNE PARTIE DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME 2012-1 "AMENAGEMENTS, ADMINISTRATION GENERALE"- PROGRAMME 00008 – OPERATION 09237003 (DIRECTION CENTRALE DE L'IMMOBILIER)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 6 janvier 2014 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

« Par délibération n° 2008/1026 du 22 décembre 2008, vous avez approuvé le Plan d'Equipement Pluriannuel qui prévoit l'acquisition du foncier.

Par délibération n° 2013/5627 du 1^{er} juillet 2013, vous avez approuvé l'actualisation des autorisations de programme dans le cadre de la gestion financière du Plan d'Equipement Pluriannuel de la Ville dont celle de l'AP 2012-1 « aménagements, administration générale », programme 00008 « aménagements, administration générale ».

Afin de conforter la présence des services publics communaux au cœur du quartier de la Duchère, la Ville de Lyon a notamment engagé des discussions avec le Département du Rhône qui dispose de locaux vacants dans l'immeuble formant l'îlot 17, situé place Abbé Pierre. La Ville de Lyon a d'ailleurs implanté dans cet immeuble la nouvelle bibliothèque de la Duchère en 2011.

L'îlot 17 faisant l'objet d'une division en volumes, il vous est proposé l'acquisition au Département du Rhône des volumes suivants :

- volumes numéros 22, 24, 25 et 26 constitués d'un plateau brut de béton de 1 046 m² au 1^{er} étage à aménager en bureaux, les accès en rez-de-chaussée, circulations et locaux techniques ;

- volumes numéros 18, 19 et 20 constitués de 17 places de stationnement en sous-sol.

Au terme des négociations menées avec le Département du Rhône, ces volumes seraient acquis par la Ville de Lyon au prix de 1 690 000 €, conforme à l'avis rendu par France Domaine en date du 8 octobre 2013.

En raison de la superposition et de l'imbrication des volumes composant cet îlot, chaque propriétaire des ouvrages qui y sont inclus devra respecter les servitudes générales telles que décrites dans l'Etat Descriptif de Division en Volumes joint au rapport. Au regard des obligations réelles qui découleront de ces servitudes, chacun des volumes pourra être considéré à l'égard de l'autre comme fonds servant et fonds dominant et réciproquement, et ceci sans aucune indemnité.

Seront en outre constituées tant dans la division en volumes que dans l'acte de cession toutes les servitudes particulières nécessaires à la coexistence de l'ensemble immobilier (servitudes de passage, entretien, réparation...), ainsi que la clé de répartition des charges afférentes à ces servitudes.

Les frais d'actes notariés estimés à 17 000,00 € seront pris en charge intégralement par la Ville de Lyon.

L'opération 09327003 et les frais notariés, estimés à 1 707 000,00 € seront financés par affectation de l'AP 2012-1 « aménagements, administration générale », programme 00008 « aménagements, administration générale ».

Vu les délibérations n° 2008/1026 du 22 décembre 2008 et n° 2013/5627 du 1^{er} juillet 2013 ;

Vu ledit projet de compromis ;

Vu le projet d'Etat Descriptif de Division en Volumes ;

Vu l'avis de France Domaine du 8 octobre 2013 ;

Vu l'avis favorable de M. le Maire du 9^e arrondissement en date du 23 décembre 2013 ;

Vu l'avis émis par le Conseil du 9^e arrondissement ;

Ouï l'avis de sa Commission Immobilier, Bâtiments ;

DELIBERE

1. L'acquisition par la Ville de Lyon au Département du Rhône des volumes numéros 18, 19, 20, 22, 24, 25 et 26 situés dans l'immeuble formant l'îlot 17 sis place Abbé Pierre à Lyon 9^e, aux conditions précitées, est approuvée.

2. M. le Maire est autorisé à signer le compromis de vente, l'acte authentique à intervenir, l'état descriptif de division en volumes, ainsi que tout document afférent à cette acquisition.

3. Cette opération n° 09327003 « acquisition de volumes » ainsi que les frais notariés estimés à 17 000,00 € seront financés par affectation de l'AP 2012-1 « aménagements, administration générale », programme 00008 « aménagements, administration générale ».

4. Conformément aux dispositions arrêtées au plan d'équipement pluriannuel, la dépense en résultant, soit la somme de 1 690 000,00 € à laquelle s'ajoutent les frais notariés estimés à 17 000,00 €, sera financée au budget de la Ville de Lyon à partir des crédits de paiements inscrits et à inscrire sur le programme 00008, opération 09327003 – AP 2012-1 et sera imputée sur la nature comptable 2138, fonction 020, selon l'échéancier suivant susceptible de variation compte tenu des aléas ou autres pouvant survenir :

- 2014 : 1 707 000,00 €.

5. La valeur comptable de cette opération sera intégrée à l'actif du patrimoine de la Ville comme suit :

N° inventaire	Désignation	Surface m ²	Nature comptable	Montant €
09327 V 002	Bureaux – volume 24	1 036,00	2138	1 353 045,00
09327 V 003	1 place de stationnement PMR – volume 18	23,00	2138	30 039,00
09327 V 004	12 places de stationnement n° 6 à 17 – volume 19	168,00	2138	219 413,00
09327 V 005	4 places de stationnement n° 1 à 4 - volume 20	57,00	2138	74 443,00
09327 V 006	Issue de secours – volume 22	3,00	2138	3 918,00
09327 V 007	Local technique – volume 25	2,00	2138	2 612,00
09327 V 008	Local technique – volume 26	5,00	2138	6 530,00
09327 V 002	Frais notariés - Bureaux – volume 24		2138	13 611,00
09327 V 003	Frais notariés - 1 place de stationnement PMR – volume 18		2138	302,00
09327 V 004	Frais notariés - 12 places de stationnement n° 6 à 17 – volume 19		2138	2 207,00
09327 V 005	Frais notariés - 4 places de stationnement n° 1 à 4 - volume 20		2138	749,00
09327 V 006	Frais notariés - Issue de secours – volume 22		2138	39,00
09327 V 007	Frais notariés - Local technique – volume 25		2138	26,00
09327 V 008	Frais notariés - Local technique – volume 26		2138	66,00

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

N. GAY